

Demande de Bourse Stage Erasmus 2016-2018

CESI-ERA- 1618 - Informations Programme Erasmus

ERASMUS 2016-2018

Stage en entreprise

Note d'information aux élèves

Les élèves de l'ei.cesi et d'exia.cesi peuvent bénéficier d'une bourse Erasmus :
- pour leur mission à l'étranger



**Attention : Seuls les dossiers reçus à la Direction Générale
au moins 3 semaines avant la date de départ seront recevables**

Les conditions d'obtention sont décrites dans ce document.

1. Destination vers un des pays suivants :

1.1 les 28 états membres de la Communauté :

Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume Uni, Slovaquie, Slovénie et Suède

1.2 les pays de l'AELE/EEE: Islande, Lichtenstein, Norvège

1.3 les pays ayant signé les accords d'association avec l'UE : Turquie, ARYM

2. Durée minimum du séjour : 2 mois dates à dates

3. Durée maximum du séjour : 12 mois

Durée de la mobilité	Durée du financement	Eligibilité de la mobilité	
		Etude	Stage
Inférieur à 2 mois (de date à date*)		Inéligible	Inéligible
de 2 mois à 2 mois et 7 jours	2 mois	Inéligible	Eligible
de 2 mois et 8 jours à 2 mois et 23 jours	2,5 mois	Inéligible	Eligible
de 2 mois et 24 jours à 3 mois – 1 jour **	3 mois	Inéligible	Eligible
de 3 mois à 3 mois et 7 jours	3 mois	Eligible	Eligible
de 3 mois et 8 jours à 3 mois et 23 jours	3,5 mois	Eligible	Eligible
de 3 mois et 24 jours à 3 mois et 30 jours	4 mois	Eligible	Eligible

Calcul identique pour les durées supérieures (jusqu'à la durée max. éligible : 12 mois)

4. Condition de nationalité :

- avoir la nationalité d'un des 32 Etats suivants :
 - 28 Etats membres de l'Union Européenne (UE),
 - 4 Etats (hors UE) de l'Espace Economique Européen (EEE) : Islande, Liechtenstein, Norvège et Suisse,
 - Etat candidat à l'adhésion : Turquie, ARYM,
- ou avoir la nationalité d'un autre Etat et être inscrit/employé régulièrement dans un établissement d'enseignement supérieur situé dans un pays participant au programme Erasmus

Les étudiants européens résidant en France dans le cadre de leurs études peuvent être éligibles pour une mobilité vers leur pays d'envoi. Ces étudiants ne sont toutefois pas prioritaires. L'établissement d'envoi doit informer l'établissement d'accueil de la nationalité de cet étudiant Erasmus. Dans les rapports de mobilité intermédiaires et finaux, l'établissement d'envoi devra mentionner cette information.

5. Autres critères d'attribution

- Les demandes doivent nous parvenir au moins 3 semaines avant la date de départ en mission (toutes demandes reçues en retard sont irrecevables)
- Les mobilités faisant l'objet d'une rémunération de l'entreprise ne sont pas éligibles
- Pour les statuts étudiants (EXIA – FISE) les mobilités stages sont financées à hauteur de 3 mois maximum, selon le montant disponible.
- Pour les statuts apprentis : les demandes éligibles sont financées à hauteur de deux mois maximum, selon le montant disponible.

6. Le montant global de la Bourse sera :

- **En fonction de la durée totale du séjour,**
- **versé en 2 fois :**
 - **un acompte de 80% dans les 45 jours suivant le début du stage**
 - **le solde dans les 45 jours suivant la remise du rapport de stage et la saisie en ligne du rapport.**

7. Montant mensuel de la Bourse:

Groupe	Pays de destination	Mobilité d'études	Mobilité de stage
G1	Autriche, Danemark, Finlande, France, Irlande, Italie, Liechtenstein, Norvège, Suède, Royaume-Uni	200 € - 300 €	350 € - 450 €
G2	Belgique, Croatie, République Tchèque, Chypre, Allemagne, Grèce, Islande, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Espagne, Turquie	150 € - 250 €	300 € - 400 €
G3	Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, Roumanie, Slovaquie, Ancienne République Yougoslave de Macédoine	(Même montant pour les groupes 2 et 3)	(Même montant pour les groupes 2 et 3)

8. Départ entre le 1er juin 2016 et retour au plus tard le 31 mai 2018 :

Tous les élèves qui partent dans un pays du programme peuvent présenter une demande de bourse.

Les élèves ingénieurs en apprentissage et sous statut étudiant sont concernés.

Les demandes de bourses des apprentis des centres ayant une subvention régionale (si possibilité de cumul validé par le conseil régional) peuvent faire acte de candidature, mais devront impérativement le signaler dans le formulaire et seront traités en liste d'attente.

9. Le correspondant Erasmus de votre centre CESI vous accompagnera dans vos démarches de demande de Bourse Erasmus et sera l'intermédiaire entre vous et la commission d'attribution.

10. Comment demander une bourse Erasmus stage

Vous trouverez ci-dessous les étapes pour soumettre une demande de bourse et sa mise en application, ainsi que les documents à produire au CESI par le bénéficiaire lors de ces étapes.

1. Informez le CESI le plus tôt possible :

- Faire le point sur les opportunités d'accueil à l'étranger et les conditions particulières de dates, lieux, financement (**documents spécifiques à la mission à l'étranger, voir note pédagogique**)
 - Présenter une demande de bourse stage (p. 5 à 8 de ce kit).
2. Prévoir 2 rendez-vous au CESI, avec le correspondant ERASMUS :
- Avant le départ
 - Au retour
3. Liste de documents à produire par le bénéficiaire avant le départ :
- Convention de stage tripartite (**documents spécifiques à la mission à l'étranger, voir la note pédagogique**)
 - Demande de bourse stage (p.5 à 8 de ce kit).
 - RIB : Relevé d'Identité Bancaire du bénéficiaire
4. Analyse de votre demande de bourse (Service des Relations Internationales):
- Comité d'éligibilité
 - Emission du PV
 - Envoi des Contrats Etudiant Erasmus par mail aux élèves éligibles
5. Avant votre départ :
- Vous recevrez par mail le contrat ERASMUS qu'il faut renseigner et faire valider par l'organisme d'accueil puis nous renvoyer la partie « avant mobilité ».
 - Nous apporter des compléments/rectificatifs si nécessaire sur les informations pré-remplies vous concernant.
6. Pendant la mobilité :
- Nous renvoyer la page « pendant la mobilité » du contrat **s'il y a eu un changement dans le contenu du contrat initial**
7. Avant de quitter l'entreprise d'accueil à l'étranger :
- Faire signer l'Attestation de Stage sur la partie « après mobilité » de votre contrat par votre tuteur de stage à l'étranger.
 - Compléter le Rapport de Stage en ligne, **un courriel vous sera envoyé par l'agence 2E2F, qui gère les programmes ERASMUS en France, pour pouvoir y accéder.**
 - Faire compléter et signer l'évaluation de l'entreprise d'accueil à l'étranger sur la mission à l'étranger (**documents spécifiques à la mission à l'étranger, voir la note pédagogique**)
8. Au retour dans le centre, liste de documents à produire par le bénéficiaire :

- Attestation de Stage de votre Contrat signé par votre tuteur de stage à l'étranger.
- Evaluation de la Mission à l'étranger (voir note pédagogique sur la mission à l'étranger)

Le non-envoi de ces documents dans les temps impartis rendra votre bourse caduque. Le remboursement des sommes allouées vous sera demandé.

CESI – ERA– 1618 Demande de Bourse Stage Erasmus 2016-2018

*A remplir par l'élève
Tous les champs sont à renseigner
Un dossier incomplet ne sera pas traité*

Nom : Ville du Centre :
Prénom : Session / Promotion :
Date de naissance :/...../..... Date de fin de formation :/...../.....
Nationalité :

Adresse postale :
.....

Coordonnées où vous serez joignable durant votre mission à l'étranger :

N° de téléphone :
Adresse mail :

Statut : Apprenti salarié en CIF DE indemnisé DE non indemnisé (CNASEA)
 Etudiant

Si apprentissage, merci de préciser l'entreprise d'apprentissage :
.....

Mission en entreprise à l'étranger : (minimum 2 mois)

Nom de l'entreprise d'accueil à l'étranger:

Pays :

Durée du stage: ____ mois et ____ jours
Soit du ____/____/20 ____ au ____/____/20 ____

J'ai un financement pour cette mission de la part :

- de mon entreprise en France :	OUI	NON
- de l'entreprise d'accueil à l'étranger :	OUI	NON
- J'ai déjà eu une bourse étude Erasmus :	OUI	NON
- J'ai déjà eu une bourse stage Erasmus :	OUI	NON

Pièces à joindre obligatoirement :

- Convention de Mission à l'étranger ou de stage PFE ou engagement de l'entreprise
- Budget prévisionnel
- RIB

Complément d'information sur l'entreprise d'accueil à l'étranger :

Adresse :

.....

Zip Code : Ville :

Site web :

(Pour renseigner les champs ci-dessous se reporter au document CESI-ERA- 1416 Code NUTS code TYPE code SECTEUR ACTIVITE, et demander à votre entreprise d'accueil à l'étranger) :

Code NUTS :

Code TYPE :

Taille de l'organisme/entreprise :

Code Secteur d'activité :

Représentant de l'entreprise d'accueil à l'étranger

Nom

Prénom

Téléphone

Email.....

Tuteur de l'entreprise d'accueil à l'étranger :

Nom

Prénom

Téléphone

Email.....

A remplir par le correspondant Erasmus du centre

Nom du correspondant :

Critères d'évaluation

	1	2	3	4	5	Commentaires
Parcours pédagogique						
Qualité du stage et projet professionnel						
Entreprise d'accueil						
Motivation de l'élève						
TOTAL						

1 : le plus favorable, 5 : le moins favorable

Parcours pédagogique : appréciation des résultats de l'élève, implication dans la formation
Qualité du stage et projet professionnel : le stage doit être en adéquation avec la formation et le projet professionnel - (1) : très en adéquation, amène une valeur ajoutée certaine, (5) : peu en adéquation)
Entreprise d'accueil : le stage est dans une filiale de l'entreprise de l'élève (1), l'entreprise d'accueil fait partie du réseau de l'entreprise de l'élève (3), l'entreprise est en dehors du réseau de l'entreprise française (1) – (1) s'il s'agit d'un élève DE
Motivation de l'élève : appréciation de son implication dans l'organisation de ce séjour à l'étranger – (1) : moteur, actif dans la prise de contacts, (5) : en attente, peu de prise d'initiative

CADRE RESERVE AU SERVICE DES RELATIONS INTERNATIONALES

- Dossier n° :

- Comité de sélection du :

- Attribution
- Refus
- Liste d'attente

- Décision Liste d'attente :

- Attribution
- Refus

CESI – ERA– 1618 Budget prévisionnel Stage Erasmus 2016-2018

A remplir par l'élève

Dépense	Montant prévisionnel	Complément d'informations	Financement	Montant	Complément d'informations
Transport			Bourse région		
Hébergement					
Repas					
Déplacement					
Assurance					

Coût du séjour :

Total Financement :

L'objectif est de nous donner l'estimation du budget nécessaire pour ce séjour à l'étranger (mission à l'étranger, projet industriel, ...).

Par exemple :

- Combien d'aller/retour vous comptez faire et donc combien cela va coûter ?
- Combien vous comptez dépenser pour vous loger ?
- Est-ce que vous allez avoir besoin d'une voiture ?
- Est-ce que vous prenez une assurance (conseillée) ?

...

L'objectif est de nous expliquer comment vous allez financer ce séjour à l'étranger :

- par une participation de votre entreprise (apprentissage, CIF, ...)
- par une rémunération du stage par l'entreprise d'accueil
- avec une subvention de la région
- par un auto-financement,

...

CESI-ERA- 1618- Code PAYS - code TYPE - code SECTEUR ACTIVITE

Liste des codes pays :

Norme ISO 3166-2. Codes pays disponibles sur <https://www.iso.org/obp/ui/#search>

Liste des codes Type

ASC-ADEdu	Association fournissant un enseignement pour apprenants adultes
ASC-ADLear	Association d'apprenants adultes
ASC-LCA	Association de la communauté locale
ASC-PAR	Association de parents d'élèves
ASC-PUP	Association d'élèves
ASC-RESEUI	Association de professeurs et de chercheurs spécialisés dans l'intégration européenne
ASC-SCH	Association d'écoles
ASC-STD	Association d'étudiants
ASC-TCH	Association de professeurs
ASC-TRNee	Association de stagiaires
ASC-UNIV	Association d'universités
ASC-VET	Association de fournisseurs EFP
CONS-CNST	Conseil et expertise
CONS-CSLL	Conseil
CONS-GUID	Centre d'orientation
CONS-INF	Centre d'orientation et d'information sur l'éducation et la formation tout au long de la vie
EDU-ADLT	Formateur adulte
EDU-COMP	Service formation d'organisme privé ou public
EDU-HE	Enseignement supérieur non universitaire
EDU-HEIVoc	Institut de formation professionnelle de niveau tertiaire
EDU-InISrvTr	Institution de formation continue des enseignants
EDU-InTTr	Institution de formation initiale des enseignants
EDU-LIB	Bibliothèque
EDU-SCHArt	Enseignement secondaire artistique
EDU-SCHNur	Ecole maternelle
EDU-SCHPrm	Ecole primaire
EDU-SCHSec	Ecole secondaire
EDU-SCHVoc	Organisme Secondaire section professionnelle
EDU-SpNeed	Etablissement pour des apprenants/élèves ayant des besoins spécifiques
EDU-UNIV	Universités et instituts d'enseignement supérieur (niveau intermédiaire)
EDU-VET	Organisation, centre de formation professionnelle
ENT-BC	Société de télédiffusion
ENT-CHCom	Chambre de Commerce
ENT-CHCrft	Chambre d'artisans
ENT-CHInd	Chambre d'industrie
ENT-	
COMPSer	Société de service
ENT-FIN	Organisme de financement
ENT-LARGE	Grande entreprise (> 500 employés)
ENT-PBL	Maison d'édition
ENT-PROFS	Associations professionnelles
ENT-SME	PME
ENT-TRD	Organisation commerciale
ENT-UNION	Partenaire social (syndicat, etc)
NFP-ASC	Association à but non lucratif
NFP-CULT	Organisation culturelle (exemple : musée, galerie d'art)
NFP-FND	Fondation
NFP-NGO	Organisation non gouvernementale (ONG, etc)
NFP-VOL	Organisation bénévole
OTH	Autre
PUB-COMP	Société privée

PUB-HSP	Hôpital
PUB-LOC	Pouvoir public (local)
PUB-NAT	Pouvoir public (national)
PUB-PRSN	Prison
PUB-REG	Pouvoir public (régional)
RES-HE	Centre de recherche (enseignement supérieur)
RES-PRV	Centre de recherche privé
RES-PUB	Centre de recherche public
NULL	NULL

Liste des codes secteur activité (NACE)

http://ec.europa.eu/eurostat/ramon/nomenclatures/index.cfm?TargetUrl=LST_NOM_DTL&StrNom=NACE_REV2&StrLanguageCode=EN.

- A - AGRICULTURE, SYLVICULTURE, PECHE
- A1 - Culture et production animale, chasse et autres activités annexes
- A2 - Sylviculture, exploitation forestière et autres activités annexes
- A3 - Pêche et aquaculture
- B - INDUSTRIES EXTRACTIVES
- B5 - Extraction de houille et de lignite
- B6 - Extraction d'hydrocarbures et de gaz naturel
- B7 - Extraction de minerais
- B8 - Autres industries extractives
- B9 - Activités de service de soutien minier
- C - INDUSTRIES MANUFACTURIERES
- C10 - Industrie alimentaires
- C11 - Industrie des boissons
- C12 - Industrie du tabac
- C13 - Industrie du textile
- C14 - Industrie des appareils de l'habillement
- C15 - Industrie du cuir et des produits annexes
- C16 - Industrie du bois et des produits du bois et du liège, excepté les meubles; industrie de la vannerie et des matériaux de tressage.
- C17 - Industrie du papier et des produits de papeterie
- C18 - Edition, imprimerie et reproduction
- C19 - Cokéfaction, raffinage, industries nucléaires
- C20 - Industrie chimique
- C21 - Industrie des produits pharmaceutiques de base et de préparation
- C22 - Industrie du caoutchouc et des plastiques
- C23 - Industrie d'autres produits minéraux non métalliques
- C24 - Industrie métallurgique
- C25 - Industrie de produits de métaux fabriqués, exceptés la machinerie et l'équipement
- C26 - Industrie du matériel informatique, électronique et des produits
- C27 - Industrie d'équipement électrique
- C28 - Industrie autre de la machinerie et de l'équipement
- C29 - Industrie des véhicules à moteur, remorques et semi-remorques
- C30 - Industrie d'autres équipements de transport
- C31 - Industrie du meuble
- C32 - Autre industrie
- C33 - Réparation et installation de machinerie et d'équipement
- D - APPROVISIONNEMENT EN ELECTRICITE, GAZ, VAPEUR ET AIR CONDITIONNE
- D35 - Approvisionnement en électricité, gaz, vapeur et air conditionné
- E - APPROVISIONNEMENT EN EAU ; SYSTEME D'EGOUTS, GESTION DES DECHETS ET ACTIVITÉS DE RECYCLAGE
- E36 - Collecte, traitement et approvisionnement d'eau
- E37 - Système d'égouts
- E38 - Activités de collecte des déchets, de traitement et d'élimination ; récupération de matériaux
- E39 - Activités de recyclage et d'autres services de gestion des déchets
- F - CONSTRUCTION
- F41 - Construction de bâtiments
- F42 - Génie civil
- F43 - Activités spécialisées de construction

G - COMMERCE DE GROS ET DE DETAIL ; REPARATION DES VEHICULES A MOTEUR ET DES MOTOCYCLETTES
G45 - Commerce de gros et de détail et réparation des véhicules à moteur et des motocyclettes
G46 - Commerce de gros, sauf des véhicules à moteur et les motocyclettes
G47 - Commerce de détail, sauf des véhicules à moteur et les motocyclettes
H - TRANSPORT ET STOCKAGE
H49 - Transports terrestres et transport via pipelines
H50 - Transport par eau
H51 - Transport aérien
H52 - Activités d'entreposage et de soutien pour le transport
H53 - Activités postales et de courrier
I - ACTIVITES D'ACCUEIL ET DE SERVICE DE TRAITEUR
I55 - Hébergement
I56 - Activités de service alimentaire et de boisson
J - INFORMATION ET COMMUNICATION
J58 - Activités de publication
J59 - Film cinématographique, production d'émission télévisée et de vidéo, enregistrement sonore et activités de publication de musique
J60 - Activités de programmation et de radiodiffusion
J61 - Télécommunications
J62 - Activités de service de technologie de l'information
J63 - Activités de service d'information
K - ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANCE
K64 - Intermédiation financière, excepté l'assurance et le financement de pension
K65 - Assurance, financement de réassurance et de pension, excepté la sécurité sociale obligatoire
K66 - Autres activités financières
L - ACTIVITES IMMOBILIERES
L68 - Activités immobilières
M - ACTIVITES PROFESSIONNELLES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES
M69 - Activités juridiques et de comptabilité
M70 - Activités des sièges sociaux ; activités de consultation de gestion
M71 - Activités architecturales et d'ingénierie; essais et analyses techniques
M72 - Recherche et développement scientifiques
M73 - Publicité et étude de marché
M74 - Autres activités professionnelles, scientifiques et techniques
M75 - Activités vétérinaires
N - ACTIVITES DE SERVICE ADMINISTRATIF ET DE SOUTIEN
N77 - Activités de leasing et de location
N78 - Activités d'emploi
N79 - Agence de voyage, voyageur et d'autres service de réservation et activités connexes
N80 - Activités de sécurité et d'investigation
N81 - Services aux bâtiments et activités de jardinage-paysagiste
N82 - Bureau administratif, aide de bureau et autres activités de soutien aux entreprises
O - ADMINISTRATION PUBLIQUE ET DEFENSE ; SECURITE SOCIALE OBLIGATOIRE
O84 - Administration publique et défense ; sécurité sociale obligatoire
P - EDUCATION
P85 - Education
P85.1 - Enseignement pré-primaire
P85.2 - Enseignement primaire
P85.3 - Enseignement secondaire
P85.31 - Enseignement secondaire général
P85.32 - Enseignement secondaire technique et professionnel
P85.4 - Enseignement supérieur
P85.41 - Enseignement non-tertiaire post-secondaire
P85.42 - Enseignement tertiaire
P85.5 - Autre enseignement
P85.51 - Sports et enseignement de divertissement
P85.52 - Enseignement culturel
P85.53 - Activités d'auto-école
P85.59 - Autre enseignement
P85.6 - Activités scolaires de soutien
Q - LA SANTE HUMAINE ET ACTIVITES PROFESSIONNELLES SOCIALES
Q86 - Activités de santé humaine
Q87 - Activités résidentielles de soins
Q88 - Activités professionnelles sociales sans logement
R - ARTS, DIVERTISSEMENT ET RECREATION
R90 - Activités créatives, artistiques et de divertissement

R91 - Bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles
R92 - Activités de jeu et de pari
R93 - Activités sportives d'amusement et de récréation

S - AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES

S94 - Activités d'organisations de membres
S95 - Réparation des ordinateurs et articles domestiques
S96 - Autres activités de service personnel
T - ACTIVITES DES MENAGES COMME EMPLOYEURS ; MARCHANDISES INDIFFERENCIEES - ET SERVICES PRODUISANT DES
ACTIVITÉS DES MÉNAGES POUR UNE PROPRE UTILISATION
T97 - Activités des ménages comme employeurs de personnel domestique
T98 - Marchandises indifférenciées - et services produisant des activités des ménages privées pour une propre utilisation
U - ACTIVITES DES ORGANISATIONS ET DES ORGANISMES EXTRATERRITORIAUX
U99 - Activités des organisations et des organismes extraterritoriaux

Liste des tailles entreprise

1 – 20 PERSONNES
21 - 50 PERSONNES
51 - 250 PERSONNES
251 - 500 PERSONNES
501 - 2000 PERSONNES
2001 - 5000 PERSONNES
PLUS DE 5000 PERSONNES